

une maison de dimensions pourtant assez modestes et qui, à mon avis, aurait été tout à fait impropre à cette fin. Cependant le propriétaire me disait qu'elle lui a coûté \$85,000. Les gens apprendront ainsi à quel point les frais de construction sont élevés aujourd'hui. J'ignore ce que coûtera la maison. Je n'y suis même pas entré, comme l'a fait le chef de l'opposition. Je ne puis donc rien dire du coût de l'aménagement, ni des frais de service. Je sais ce que me coûte par an l'entretien de ma demeure. C'est loin d'être modique. Là non plus, les frais ne seront pas modiques. La Chambre conçoit que les travaux de réfection vont transformer la demeure en une résidence moderne, appropriée à la dignité de premier ministre. Il faut s'attendre de même que les frais d'entretien et de service correspondent au niveau de vie que doit maintenir le premier ministre. C'est tout ce que je puis dire au chapitre de l'entretien.

M. Fulton: Tel n'était pas l'objet de ma question. Nous approuverons sans doute un certain niveau de dépenses, selon les convenances, mais avant d'approuver, nous avons quand même droit de savoir à peu près ce que coûtera l'entreprise. Personnellement, j'établirais d'abord les exigences posées par les convenances, puis j'en déterminerais le coût, au lieu de m'engager à payer à l'aveuglette ce que ça coûtera. Ce n'est pas une façon d'agir bien logique. Ma question supposait que le Gouvernement avait une idée du personnel requis, des gages à verser et des dépenses d'entretien, chaque année. S'il n'en sait rien, le ministre ne peut répondre à ma question.

M. Cruickshank: Sait-on ce que coûteront l'an prochain les services d'une bonne à tout faire?

Le très hon. M. Howe: Je suis sûr que le député ne saurait faire d'estimation du nombre de réceptions officielles qu'il faudra donner ni du nombre d'invités qu'il faudra accueillir. Pour prévoir à quelle somme s'élèveront les frais d'hospitalité pour une année donnée, il faudrait avoir d'avance une idée des occasions qu'on aura d'accueillir des visiteurs ou des invités. Je signale que le premier ministre ne touche pas d'allocations de dépenses à cet égard. Il est impossible de prévoir quel sera le coût d'entretien mais mon honorable ami peut être assuré que la maison sera sagement administrée et que les frais ne dépasseront pas la somme nécessaire pour répondre aux besoins d'année en année.

M. Fulton: Je ne vois pas la nécessité de tant de détours. J'ai simplement demandé quel serait le coût estimatif de l'entretien de

[Le très hon. M. Howe.]

cette résidence. Je ne veux pas parler des frais d'hospitalité ni autres de cette nature. Si le ministre l'ignore, il n'a qu'à le dire.

M. Cruickshank: Il faudra peut-être deux tondeuses à gazon l'an prochain.

M. Knowles: Le ministre peut-il nous dire si la somme affectée à l'entretien paraîtra chaque année dans les crédits?

Le très hon. M. Howe: Certainement.

M. Knowles: Dans les crédits de quel ministère?

Le très hon. M. Howe: Dans les crédits des Travaux publics ou dans ceux du cabinet du premier ministre; je ne saurais le dire exactement.

M. Murray (Cariboo): Monsieur le président, j'aimerais relever le ton du débat, pour qu'il ne ressemble pas à une discussion entre courtiers ni à la lecture du catalogue d'Eaton.

M. Graydon: C'est faire insulte aux cultivateurs de l'Ontario, qui lisent le catalogue Eaton.

M. Murray (Cariboo): Je conseille aux architectes qui ont été chargés de rénover la demeure, de faire usage des bois de la Colombie-Britannique et d'autres régions du Canada. Il ne s'agit pas d'une résidence ordinaire: elle sera, si l'on peut dire, un sanctuaire national.

M. Casselman: Une vente aux enchères!

M. Murray (Cariboo): J'aimerais voir sur le toit de cette maison les beaux bardeaux de cèdre de la Colombie-Britannique. J'aimerais qu'on utilisât dans quelques-unes des pièces de cette demeure, du sapin débité sur maille, un excellent produit des scieries de la Colombie-Britannique. J'aimerais aussi voir de l'érable, du chêne et autres bois durs de l'Ontario. J'aimerais qu'on utilisât les essences propres aux diverses provinces.

M. Knowles: Et de la pierre Tyndall du Manitoba.

Le très hon. M. Howe: Les Canadiens ayant tous des intérêts dans cette maison, il n'est que naturel, monsieur le président, que tous en soient les critiques lorsqu'elle sera terminée. Je compte avoir le bonheur de pouvoir dire que j'ignore quels matériaux entrèrent dans la réfection de la maison. Nous espérons que le bureau d'architectes sérieux que l'État a nommés à cette fin saura protéger l'intérêt public. Je ne puis donc faire la promesse que demande l'honorable député, bien que je me sois laissé dire qu'on utilisera du bardeau de cèdre de la Colombie-Britannique pour la toiture.

M. Cruickshank: Et on y servira du saumon de la Colombie-Britannique.